

BPJEPS

LOISIRS TOUS PUBLICS



DEVENEZ ANIMATEUR.ICE PROFESSIONNEL.LE, FORMEZ-VOUS EN PICARDIE

Alternance : 600h en Structure d'accueil + 600h en Centre de formation

INFOS & INSCRIPTION

CEMÉA Picardie

Nadia MARTIN

Secrétaire des Formations
professionnelles à l'Animation

03 22 71 79 00

nmartin@cemea-picardie.asso.fr

**Animez des activités et menez des projets d'animation
en structure socio-éducative et socio-culturelle.**

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Le BPJEPS est un **diplôme d'État homologué de niveau 4** (niveau BAC), enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

FORMATIONS À VENIR

Lieux & dates de démarrage :

Breteil - 28 sept 2020

Oise - nov 2020

Informations données sous réserve d'habilitation

À qui s'adresse la formation ?

La formation est ouverte aux salariés, apprentis et demandeurs d'emploi.

L'animateur technicien développe **des actions et des projets d'animation** dans le cadre d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, de collectivités locales, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social ou d'entreprises.

L'offre d'animation concerne **tous les publics**. Elle peut s'adresser à une population de proximité (quartier, ville, regroupement intercommunal...) ou à un public plus spécifique (village de vacances, centre de vacances avec ou sans hébergement...).

- Mettre en activité des personnes et des groupes
- Soutenir à l'émergence de projets collectifs ou individuels
- Proposer des activités diversifiées, de loisirs, et adaptées aux participants

CANDIDATER

- Dépôt du dossier d'inscription
- Tests de sélection
- Démarrage de la formation

La formation dure de 12 à 15 mois. Nous organisons plusieurs sessions par an.

Organisation de la formation

La mention « **Loisirs tous publics** » de la spécialité « **Animateur** » du BPJEPS complète les compétences attestées par le diplôme, constitué de **4 unités capitalisables (UC)**.

- UC 1** Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3** Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
- UC 4** Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ des loisirs tous publics

Les **épreuves de certifications** comprennent trois périodes d'évaluation : la production d'un document et sa soutenance (pour UC 1 et UC 2) ; la production d'un écrit présentant son expérience de direction d'ACM et sa soutenance (UC 3) ; une évaluation des compétences en situation réelle d'animation sur le terrain (UC 4).

TARIFS

Demandeur d'emploi :

Prise en charge région (dans la limite des places disponibles et selon sélection)

Salarié & Apprenti :

- Frais d'inscription : 15 €
- Frais de gestion administrative d'entrée en formation : 60 €
- Formation : 6300 € (10,5 €/h)

Prise en charge des coûts de formation : voir au verso

Financement & Conditions d'admission ↪

CEMÉA Picardie - 7 rue Henriette Dumuin 80000 AMIENS

☎ 03 22 71 79 00

📠 03 22 91 08 50

✉ contact@cemea-picardie.asso.fr

VOTRE VOLONTÉ

Penser l'**animation** dans une démarche d'éducation populaire au sein d'une structure socio-éducative ou socio-culturelle.

Faire preuve d'un **bon relationnel** pour travailler en équipe, accueillir et informer le public, prioritairement des enfants, des jeunes et leurs familles.

Prendre en compte le **groupe et chaque personne**, pour identifier les besoins, agir sur le territoire, contribuer à développer la citoyenneté et à renforcer le « lien social ».

Co-construire et animer des activités centrées sur la socialisation, l'émergence de projets et l'estime de soi.

NOTRE SAVOIR-FAIRE

Faire vivre la **formation comme lieu de rencontre** et d'échange.

Sélectionner et accompagner **des formateurs praticiens engagés**.

Utiliser des **méthodes d'éducation active**.

Faire preuve d'une réelle écoute pour **aider chaque stagiaire à franchir les obstacles et à révéler son potentiel**.

Le CEMÉA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) est une association laïque reconnue d'utilité publique et agréée par l'état. Organisme de formation fondé en 1937, nous accompagnons et formons les volontaires et les professionnels de l'éducation.



FORMATION SUR MESURE

La formation est précédée d'un positionnement qui permet la définition d'un **parcours individualisé de formation** et, dans certains cas, d'un **allègement de formation**.

FAITES-VOUS FINANCER

Votre situation vous permet sans doute de bénéficier d'une prise en charge !

Salarié & Apprenti

Rapprochez-vous de votre employeur, et demandez-nous un devis et le calendrier de la formation.

Dans le cadre de l'apprentissage, les employeurs bénéficient d'exonérations de cotisations sociales.

Demandeur d'emploi :

Rapprochez-vous de votre conseiller Mission locale, Pôle Emploi, CAP Emploi.

Possibilité de prise en charge complète grâce au soutien du Programme Régional de Formation Hauts de France.

Besoin d'un renseignement ? Consultez-nous !

Conditions d'accès

Pour pouvoir s'inscrire au BPJEPS-LTP, il faut remplir **deux exigences préalables** : une en lien avec les premiers secours et une seconde de Formation/Expérience.

- ✓ **Premiers secours** : posséder le PSC1 ou AFPS ou PSE1 ou PSE2 ou AFGSU (niv1 ou 2) ou STT
- ✓ **Formation et/ou expérience** :
 - soit justifier de 200h d'expérience d'animation (comme salarié ou bénévole)
 - soit être titulaire d'un diplôme suivant : CQP Animateur Périscolaire, BAPAAT, BAFA, BAFA, BAC Pro SPVL, BAC Pro Agricole toute option, Brevet professionnel délivré par le ministère de l'agriculture, BPJEPS

Procédure d'admission

Si vous remplissez les conditions d'accès, vous pouvez engager la procédure d'admission. L'admission en formation comporte **deux étapes : l'inscription puis les tests de sélection**.

1. Inscription

- Demander le dossier d'inscription à Nadia MARTIN (coordonnées en bas de page)
- Renvoyer le dossier dûment complété (avec pièces justificatives)

2. Tests de sélection

Une fois que nous avons validé votre dossier d'inscription, nous vous convoquons aux tests de sélection. Ces tests se composent d'un **écrit de 2h** et d'un **oral**.

L'entrée en formation est conditionnée par la validation des exigences préalables puis par la réussite aux tests de sélection.

82% des candidats qui se sont présentés ont obtenu le diplôme.*

*taux issu des formations BPJEPS-LTP clôturées en 2018



Nadia MARTIN



03 22 71 79 00



nmartin@cemea-picardie.asso.fr



CEMÉA
PILON COORDINATION
PICARDIE

www.cemea-picardie.fr

Les informations présentées ici sont à titre indicatif et non-contractuelles. Merci de nous contacter ou de consulter les textes réglementaires pour des informations exhaustives.